

**ASSEMBLEE NATIONALE**13 décembre 2005

---

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DANS LES TRANSPORTS - (n° 2604)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 169

présenté par  
M. Le Mèner, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 8**

Dans le dernier alinéa de cet article, après les mots : « la liste des », substituer au mot :

« itinéraires »,

le mot :

« tunnels ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.